

Certificat d'Université

« Connaissances théoriques fondamentales pour l'interprétation et la médiation en contexte médical »

60 heures de cours - 22 ECTS

Programme pour 2025-2026

Dans le contexte de l'accroissement des mouvements migratoires et de l'attention portée aux minorités linguistiques et culturelles, les professions d'interprète de services publics/en milieu social & médical et de médiateur interculturel sont nées sur le terrain et ont pris leur essor depuis le début des années 2000 en Europe. La fonction première de ces deux acteurs est de permettre une communication souple et efficace entre les prestataires de services et les personnes allophones. Une formation de niveau universitaire est le socle de leur professionnalisation. En Belgique francophone, la FTI/UMONS est le moteur de cette formation depuis 2015.

Ce Certificat d'Université (CU) fait partie du parcours de formation en quatre niveaux de l'interprète et du traducteur en contexte migratoire organisé à l'UMONS¹ et s'axe sur le domaine de la santé. À ce jour, en Belgique francophone, il n'existe pas de curriculum de niveau universitaire visant à former les tiers traduisants aux spécificités de la santé dans un contexte d'allophonie. Ce CU répond donc à un besoin émergent nécessitant de nouvelles activités d'apprentissage. Cette formation s'inscrit dans l'objectif de développement durable « réduction des inégalités et société inclusive ».

Table des matières

1.Objectifs	de	la	formation	2
2.	Public ciblé prioritairement			3
3.	Acquis d'apprentissage à l'issue de la formation (<i>learning outcomes</i>)			3
4.	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage			3
5.	Équipe enseignante			4
6.	Programme d'enseignement			5
7.	Descriptif des Unités d'Enseignement			8
8.	Conditions d'admission			12
9.	Droit et modalités d'inscription			12
10.	Dépôt du dossier de candidature			13

¹ Niveau 1 « Sensibilisation à l'intervention multilingue bénévole ». Niveau 2 « Introduction à l'interprétation et à la médiation en contexte migratoire, en milieu social & médical » (114h). Niveau 3 CU « Connaissances juridiques pour le traducteur et/ou l'interprète juré » (48h) ; CU « Interprétation en contexte juridique : milieu judiciaire (chaîne pénale, tribunaux, avocature) et secteur des demandes d'asile » (162h). Niveau 4 : modules *ad hoc* de formation continue et micro-crédits ECTS tout au long de l'année.

11.	Dispenses	13
12.	Lieu de la formation.....	13
13.	Horaires des enseignements.....	13
14.	Épreuves certificatives	14
15.	Après avoir réussi les épreuves, quel document sera délivré ?	14
16.	Elaboration du CU	14

1. Objectifs de la formation

Ce cursus de 60 heures (22 ECTS) de cours à horaires décalés vise à établir le socle de savoirs et de savoir-être indispensables à l'interprétation et à la médiation interculturelle dans les domaines de la santé. Ces fondements théoriques sont également pertinents pour le traducteur qui désire se spécialiser dans le domaine médical.

Afin d'étayer les interventions de l'interprète et du médiateur dans ce domaine, cette formation offre les connaissances théoriques fondamentales en santé somatique et en santé mentale, soutient la réflexion éthique dans le soin et incite au raisonnement critique sur son positionnement professionnel.

Ce cursus ne forme donc pas à l'interprétation, à la médiation ou à la traduction, mais permet d'acquérir ou de consolider les savoirs et savoir-être indispensables à l'exercice éclairé de ces professions en contexte médical.

Pour atteindre ce macro-objectif, la formation

- met en lien migration, exil, vulnérabilités, santé et accès aux soins ;
- éclaire les enjeux psycho-médico-sociaux de la migration et de l'exil ;
- offre les connaissances théoriques fondamentales en santé somatique et en santé mentale sur les plans notionnel, terminologique et éthique ;
- pose les fondements de la communication et de la relation interculturelles dans le soin ;
- incite au raisonnement, à l'esprit critique et au jugement autonome ;
- étaye le processus de réflexion éthique ;
- développe la réflexion critique sur les effets de l'interprétation et de la médiation dans le contexte du soin.

2. Public ciblé prioritairement

- tout interprète ou tout médiateur interculturel désireux d'acquérir une spécialisation en contexte médical ou de consolider ses connaissances dans ce domaine ;
- tout interprète et/ou traducteur juré désireux de consolider ses connaissances médicales fondamentales, notamment pour les expertises médico-légales ;
- tout diplômé en traduction, linguistique, philologie, ou communication interculturelle désireux d'acquérir le socle de connaissances théoriques fondamentales nécessaires à la traduction, l'interprétation et à la médiation en contexte médical ;
- tout détenteur d'un diplôme du supérieur et/ou totalisant une expérience probante de 5 ans minimum (VAE - Valorisation des Acquis de l'Expérience) désireux d'acquérir le socle de connaissances théoriques fondamentales en contexte médical.

3. Acquis d'apprentissage à l'issue de la formation (*learning outcomes*)

À l'issue de la formation, les participants auront acquis les fondements notionnels, terminologiques et éthiques permettant d'exercer de manière éclairée les professions d'interprète et de médiateur en lien avec le domaine de la santé somatique et mentale. Ces fondements sont également pertinents pour le traducteur qui désire se spécialiser dans ce domaine.

En particulier, les participants

- auront compris le fonctionnement du système de santé en Belgique et les caractéristiques de l'accès au soin pour les patients allophones ;
- auront compris les principaux enjeux psycho-médico-sociaux de la migration et de l'exil ;
- auront acquis les connaissances théoriques fondamentales en santé somatique et en santé mentale en lien avec la migration et l'exil ;
- auront assimilé les déterminants de la consultation médicale et de l'entretien psychothérapeutique ;
- auront assimilé les fondements de la relation interculturelle dans le soin ;
- auront assimilé les principes de l'éthique dans le soin et développé une réflexion critique sur les enjeux éthiques en contexte migratoire ;
- auront développé une réflexion critique sur les enjeux de la communication via un interprète ou un médiateur dans le soin, leur rôle, leur positionnement professionnel et leurs effets sur le processus d'accompagnement psycho-médico-social.

4. Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Ce Certificat d'Université a pour objectif principal d'offrir les connaissances théoriques fondamentales en santé et d'inciter au raisonnement critique et à la réflexion éthique.

Dès lors, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont les suivantes : exposés magistraux, exercices dirigés, lectures dirigées et commentées, études de cas et analyses réflexives, préparations et recherches individuelles d'informations, discussions collectives, travaux écrits.

5. Équipe des chargés d'enseignement de ce CU

Puisque le savoir vient du terrain, l'équipe enseignante est composée de médecins, de psychothérapeutes, de spécialistes de la communication interculturelle, de l'interprétation et du système de santé belge qui, dans l'exercice de leur profession, sont quotidiennement confrontés à la migration, à l'exil et à l'allophonie, et travaillent très régulièrement avec des interprètes, des médiateurs et des traducteurs.

Dr Catherine Aldenhoff, médecin généraliste

Dr Renaud Brankaer, médecin psychiatre, Service de santé mentale « Ulysse »

Martin Claessens, psychologue clinicien, équipe « Santé en exil » du Service de santé mentale "Filambul"

Vincent Clapuyt, coordinateur thérapeutique, La M.A.S.S. - Maison d'Accueil Socio-Sanitaire de Bruxelles, accompagnement de l'usage de drogues

Pascale De Ridder, psychologue clinicienne, Maison médicale « Entr'Aide des Marolles »

Cihan Gunes, psychologue clinicienne, Service de santé mentale « Ulysse »

Ingrid Leroy, ergothérapeute, conseillère santé, Médecins du Monde

Fanny Procureur, sociologue, anthropologue, Médecins du Monde

Xavière Remacle, philosophe, islamologue, Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

Dr Axelle Ronsse, médecin généraliste, Maison médicale des Marolles

Dr Maud Santantonio, médecin généraliste, Maison médicale « Entr'Aide des Marolles »

Responsable académique et coordinatrice pédagogique

Dr. Anne Delizée, FTI-EII

Responsable administrative et gestionnaire des affaires estudiantines

Emeline Jacquet

Secrétariat de la FTI-EII

065 37 36 04

emeline.jacquet@umons.ac.be

Service de Formation Continue

Patricia Lorent, Virginie Gérard

065 37 37 14 (ou extension 12 ou 15)

formation.continue@umons.ac.be

6. Programme d'enseignement

UE : unité d'enseignement

AA : activité d'apprentissage

C : Cours magistraux - ED : Exercices dirigés - TP : Travaux pratiques, études de cas

ECTS : Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

Ep : Type d'épreuve :

-A = examen écrit / travail écrit

-« Sans évaluation » = l'AA ne fait pas l'objet d'un examen spécifique, mais la présence en cours est obligatoire. L'absence de l'apprenant entraîne un échec pour toute l'Unité d'enseignement

Pér. : période d'enseignement : Q1 = premier quadrimestre ; Q2 = deuxième quadrimestre ; Annuel = cours aux Q1 & Q2

Langue d'enseignement : français

Langue d'évaluation : français

Première session : Q1 & Q2

Seconde session : Q3

Intitulé de l'UE / de l'AA	Responsable de l'UE / Enseignant de l'AA	C	ED	TP	S	ECT S	Ep.	Pond.	Pér.
UE1. Migrations, vulnérabilités, accès aux soins et éthique du soin (13h de cours)	Vincent Clapuyt					5	Épreuve non intégrée		Q1
Système de santé en Belgique, politiques de santé et éthique du soin	Fanny Procureur Ingrid Leroy	4					A	30%	
Enjeux psycho-médico-sociaux de la migration et de l'exil	Cihan Gunes	4					A	30%	
Vulnérabilités et risques d'addiction	Vincent Clapuyt	5					A	40%	

Intitulé de l'UE / de l'AA	Responsable de l'UE / Enseignant de l'AA	C	ED	TP	S	ECT S	Ep.	Pond.	Pér.
UE2 Communication interculturelle (5 h de cours)	Xavière Remacle					1	Épreuve non intégrée		Q1
T-DOYE-004 Stratégies de communication interculturelle	Xavière Remacle	4	1				A	100%	

Intitulé de l'UE / de l'AA	Responsable de l'UE / Enseignant de l'AA	C	ED	TP	S	ECT S	Ep.	Pond.	Pér.
UE3. Santé somatique et migrations (20 h de cours)	Dr Maud Santantonio					8	Épreuve non intégrée		Annuel
Santé somatique : spécialités médicales, pathologies et soins, exil et santé	Dr Maud Santantonio Dr Axelle Ronsse	14					A	60%	
Santé somatique : enjeux de la consultation médicale, interculturalité dans le soin	Dr Catherine Aldenhoff	7					A	40%	

Intitulé de l'UE / de l'AA	Responsable de l'UE / Enseignant de l'AA	C	ED	TP	S	ECT S	Ep.	Pond.	Pér.
UE4. Santé mentale et migrations (20 h de cours)	Pascale De Ridder					8	Épreuve non intégrée		Annuel
Santé mentale : troubles et pathologies, approches thérapeutiques, exil et santé	Pascale De Ridder Dr Renaud Brankaer	14					A	60%	
Santé mentale : enjeux de l'entretien, interculturalité dans le soin	Martin Claessens	7					A	40%	

7. Descriptif des Unités d'Enseignement

UE1. Migrations, vulnérabilités, accès aux soins et éthique du soin

Cette UE, composée de trois AA, poursuit les objectifs suivants :

Comprendre les rouages du système de santé en Belgique :

- connaître le cadre législatif belge en matière de soins de santé, tout particulièrement en ce qui concerne la santé mentale, les violences basées sur le genre, les droits sexuels et reproductifs (avortement, IST, Réduction des Risques) ;
- connaître les acteurs fédéraux et régionaux du système de santé en Belgique ;
- connaître l'organisation des soins et les différents dispositifs de prise en charge ;
- comprendre les enjeux de l'accès au soin pour les étrangers et patients allophones et de leurs droits sur leurs données de santé ;
- identifier les principaux obstacles à l'accès aux soins de santé et les couches de vulnérabilité dans le contexte du système de santé belge ;
- connaître et appliquer les principes de l'éthique dans les soins : « do not harm » ou respect de la personne et de son autonomie, bienfaisance, non-malfaisance, justice et équité ; non-jugement et non-stigmatisation ; « words matter » ou l'importance des mots ; confidentialité et secret professionnel ;
- identifier les tabous, les privilèges et les stéréotypes dans le soin ;
- connaître la place de l'interprète et du médiateur dans le système de santé.

Comprendre les principaux enjeux psycho-médico-sociaux de la migration et de l'exil :

- comprendre les relations entre migrations, exil, vulnérabilités, santé somatique et santé mentale ;
- comprendre les facteurs de vulnérabilité pour les personnes migrantes : violences subies, deuils, ruptures, manque de liens sociaux, manque de repères, conditions socio-économiques, etc.
- comprendre les effets de l'exil sur la santé et les réponses à apporter à la souffrance psychique et physique des personnes migrantes ;
- comprendre les déterminants de la (re)construction de soi et de l'identité en exil : conditions d'accueil, conditions socio-économiques, accompagnement psycho-social, facteurs d'émancipation sociale, etc.
- mener une réflexion éthique sur les effets de l'interprétation et de la médiation pour les personnes migrantes.

Comprendre les relations entre migrations, vulnérabilités et risques d'addiction :

- connaître les principaux repères historiques de l'addictologie ;
- connaître le cadre législatif belge en matière de drogues ;
- connaître les différents types d'addiction ;
- connaître la typologie des substances addictives et leur potentiel addictif ;

- décrypter les mécanismes de l'addiction : comprendre le cycle psychosocial de l'addiction, identifier les traits de personnalité susceptibles d'être associés à l'addiction ;
- connaître l'offre de soins en cas d'addiction ;
- comprendre les traitements médicamenteux de l'addiction ;
- comprendre les conséquences physiques, psychiques, familiales et sociales de l'addiction ;
- comprendre les spécificités de la prise en charge, l'éthique du soin, les buts relationnels et communicatifs poursuivis par les soignants dans le cadre de l'addiction et le rôle de l'interprète et du médiateur dans ce contexte ;
- comprendre le vécu des usagers de drogues confrontés au système de santé psychiatrique et addictologique ;
- maîtriser les notions et la terminologie de base en addictologie.

Comprendre la notion d'autonomisation des patients et la soutenir par son comportement.

Maîtriser les enjeux de la communication via un interprète ou un médiateur dans le contexte du soin, leur rôle, leur positionnement et leurs effets sur le processus d'accompagnement psycho-médico-social. Saisir l'importance de l'information pour le soignant et les conséquences de la non-traduction.

UE2. Communication interculturelle

Cette UE, composée d'une AA, poursuit les objectifs suivants :

Connaître les principes fondamentaux de la communication interculturelle :

- définir la notion de culture en lien avec les codes, les normes, les valeurs, les tabous, les croyances et les cadres de référence ;
- définir la notion de choc interculturel : vision et interprétation de la différence, légitimisation des comportements, significations symboliques ;
- définir les notions de diversité et d'altérité ;
- comprendre la modélisation de l'approche interculturelle selon M. Cohen-Emerique ;
- procéder à l'analyse d'incidents critiques ;
- élaborer des stratégies de communication adéquates : être capable d'expliquer et de négocier la différence interculturelle.

UE3. Santé somatique et migrations

Cette UE, composée de deux AA, poursuit les objectifs suivants :

Maîtriser les connaissances théoriques fondamentales en santé somatique en lien avec la migration et l'exil :

- identifier les professions de la santé somatique et les dispositifs de prise en charge ;
- identifier les spécialités médicales particulièrement sollicitées en contexte migratoire, et pour chacune d'entre elles, connaître les éléments d'anatomie associés, les dysfonctionnements et pathologies, les principaux signes cliniques, et les méthodes d'examen, de diagnostic et de traitement principaux ;

- connaître les liens entre migrations, exil et santé somatique : problématiques, troubles et maladies somatiques spécifiques ; dispositifs de prise en charge spécifiques ;
- comprendre les rouages de la collaboration entre le soignant et l'interprète ou le médiateur ;
- développer une réflexion critique sur le positionnement de l'interprète et du médiateur dans le contexte du soin somatique.

Avoir une vision claire des enjeux d'une consultation médicale en santé somatique :

- identifier la structure et le déroulement d'une consultation médicale ;
- comprendre le raisonnement clinique et les buts communicatifs poursuivis par le médecin ;
- comprendre les composantes verbales et non verbales d'une bonne communication patient-soignant, les techniques d'entretien et la construction de l'alliance thérapeutique ;
- être capable d'aborder les sujets délicats, de gérer l'annonce dans le soin, de discuter de décisions difficiles ;
- comprendre les activités et comportements du médecin : questionner, proposer, rassurer, négocier, etc. ;
- comprendre les activités et comportements du patient : affiliation, désaffiliation, douleurs, demandes, anxiété, angoisse, etc. ;
- identifier les liens entre santé somatique et santé mentale.

Avoir une vision claire des enjeux de l'interculturalité dans le soin en santé somatique :

- comprendre la création d'une relation interculturelle dans le soin : relation de soin centrée sur le patient, confrontation des modèles étiologiques, décentrage, médecine narrative, écueils culturels les plus fréquents dans le soin somatique, etc.

Comprendre la notion d'autonomisation des patients et la soutenir par son comportement.

Maîtriser les notions et la terminologie de base en santé somatique.

Maîtriser les enjeux de la communication via un interprète ou un médiateur dans le contexte de la santé somatique et approfondir la réflexion sur les défis éthiques qui s'y présentent.

UE4. Santé mentale et migrations

Cette UE, composée de deux AA, poursuit les objectifs suivants :

Maîtriser les connaissances théoriques fondamentales des traitements psychiatriques en lien avec la migration et l'exil :

- connaître les principaux troubles et pathologies en santé mentale et leurs symptômes/manifestations ;
- connaître les principales méthodes diagnostiques ;
- connaître les principaux objectifs de traitement médicamenteux et les effets de la médication ;
- identifier les liens entre troubles psychiques et santé somatique ;
- connaître les spécificités de la clinique de l'exil du point de vue du psychiatre ;

- comprendre les spécificités de la prise en charge des urgences psychiatriques : services spécialisés, évaluation, orientation
- comprendre les rouages de la collaboration entre le psychiatre et l'interprète/le médiateur.

Maîtriser les connaissances théoriques fondamentales des traitements psychothérapeutiques en lien avec la migration et l'exil :

- identifier les professions de la santé mentale et les contextes d'intervention ;
- connaître les principaux symptômes et manifestations de détresse psychique ;
- connaître les principales approches psychothérapeutiques ;
- connaître les spécificités de la clinique de l'exil du point de vue du psychologue ;
- maîtriser la terminologie des émotions, sentiments et ressentis ;
- comprendre les rouages de la collaboration entre le psychologue et l'interprète/le médiateur ;

Avoir une vision claire des enjeux d'un entretien psychothérapeutique :

- identifier la structure et le déroulement d'un entretien psychothérapeutique ;
- comprendre les approches thérapeutiques et buts communicatifs poursuivis par le thérapeute ;
- comprendre les composantes verbales et non verbales d'une bonne communication patient-thérapeute, les techniques d'entretien et la construction de l'alliance thérapeutique ;
- être capable d'aborder les sujets délicats et les tabous ;
- comprendre l'importance du matériau langagier ;
- comprendre les activités et comportements du thérapeute : questionner, proposer, solliciter, rassurer, etc. ;
- comprendre les activités et comportements du patient : affiliation, désaffiliation, demandes, plaintes, déni, résistances, anxiété, angoisse, émotions négatives, etc.

Avoir une vision claire des enjeux de l'interculturalité dans le soin en santé mentale :

- comprendre la diversité des approches interculturelles des troubles psychiques et des maladies mentales ;
- comprendre la création d'une relation interculturelle dans le soin : confrontation des modèles étiologiques, recours aux ressources symboliques, etc.

Comprendre la notion d'autonomisation des patients et la soutenir par son comportement.

Maîtriser les notions et la terminologie de base en santé mentale.

Développer une réflexion critique sur les enjeux de la communication avec interprète/médiateur dans le contexte psychiatrique et dans le contexte psychothérapeutique, ainsi que sur sa dimension éthique.

8. Conditions d'admission

Un Certificat d'Université est accessible aux personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur OU pouvant attester de cinq années d'expérience professionnelle et personnelle utile.

Le candidat doit dès lors :

- être détenteur d'un diplôme bac+3 ou bac+5 de traducteur, d'interprète, de linguiste, de philologue, de spécialiste en communication interculturelle, ou d'un diplôme bac+3 ou bac+5 dans le domaine de la santé ;
OU (ET)
- attester de cinq années d'expérience professionnelle et personnelle utile (en ce compris des années d'études supérieures réussies) s'il n'a pas les titres requis. La Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) sera acceptée sur décision de la Commission d'admission. La formation de Niveau 2 organisée par la FTI-EII « [Introduction à l'interprétation et à la médiation en contexte migratoire, en milieu social & médical](#) » peut être incluse dans la VAE, moyennant réussite de l'épreuve évaluative : cette formation est considérée comme préparatoire afin de faciliter l'apprentissage dans le cadre du Certificat d'Université.

9. Droit et modalités d'inscription

Le droit d'inscription est de 740 euros pour le cursus entier (60 heures de cours et épreuves certificatives).

Deux modalités d'inscription sont prévues (choix à préciser dans le formulaire d'admission) :

1) Modalité 1 : cursus complet

Le candidat s'inscrit pour le cursus complet de 60 heures, suit les cours et passe les épreuves certificatives pour un droit d'inscription de 740 euros. Un paiement en plusieurs tranches est possible.

Il est possible d'étaler son cursus sur plusieurs années. Après avoir payé le droit d'inscription initial de 740 euros, le droit pour les années suivantes est de 50 euros.

OU

2) Modalité 2 : inscription à des Unités d'Enseignement (UE) isolées

Vous pouvez choisir de suivre une ou plusieurs Unités d'Enseignement isolées, à choisir dans le programme complet. Moyennant réussite aux examens théoriques liés aux UE choisies, une attestation de réussite sera délivrée, spécifiant le nombre d'heures de cours suivi, les activités d'apprentissage suivies, la note obtenue pour chacune et la note globale obtenue à l'UE avec le nombre de crédits associés. Ces crédits peuvent être valorisés dans d'autres formations. Les droits d'inscription sont fixés par le Service de Formation continue.

10. Dépôt du dossier de candidature

Votre dossier de candidature est à introduire auprès de
Madame Patricia Lorent, Madame Virginie Gérard
Formation Continue de l'UMONS
Avenue Frère Orban, 9
7000 Mons
+32 (0)65 37 37 12 ou +32 (0)65 37 37 14 ou +32 (0)65 37 37 15
formation.continue@umons.ac.be

Votre dossier doit *impérativement* comprendre :

- ☐ le formulaire d'admission dûment complété
- ☐ une lettre de motivation
- ☐ un CV
- ☐ une copie des diplômes et/ou des attestations de formations suivies et/ou des attestations certifiant l'expérience professionnelle et personnelle utile (voir Conditions d'admission).

Les inscriptions seront clôturées le 19 septembre 2025. Votre dossier sera examiné par la Commission d'admission et vous recevrez une notification de celle-ci au plus tard le 26 septembre 2025.

11. Dispenses

Il est possible d'introduire une demande de dispense pour certaines Activités d'Apprentissage. Dans votre formulaire d'admission, veuillez préciser clairement l'intitulé des Activités d'Apprentissage pour lesquelles vous introduisez une demande de dispense et motivez-la. Vous devez **joindre la preuve** que vous avez déjà suivi un enseignement au contenu similaire (diplôme, descriptif des cours, attestation de réussite, etc.).

12. Lieu de la formation

Bâtiment Rosa Parks, Avenue Frère Orban 9 – 7000 Mons

Certains cours sont susceptibles de se donner en ligne.

13. Horaires des enseignements

Il s'agit d'une formation continue à horaires décalés. Les enseignements seront organisés majoritairement le samedi et parfois en soirée en semaine, entre octobre 2025 et juin 2026.

Voir détails dans le document « Horaires » sur la page <https://web.umons.ac.be/fti-eii/fr/formations/connaissances-theoriques-fondamentales-pour-linterpretation-et-la-mediation-en-contexte-medical/>

14. Épreuves certificatives

Pour chaque AA, l'épreuve consiste en un examen écrit ou un travail écrit.

Les épreuves certificatives de première session seront organisées en février et en juin.

Les épreuves certificatives de seconde session seront organisées en août/septembre.

15. Après avoir réussi les épreuves, quel document sera délivré ?

Moyennant réussite aux examens, un Certificat d'Université, reconnu par les autorités publiques, sera délivré.

Un Certificat d'Université est un document qui, sans conférer de grade académique, atteste la réussite d'une formation structurée de 10 crédits au moins organisée par un établissement d'enseignement supérieur, l'octroi par cet établissement des crédits associés et le niveau de ceux-ci (Décret « Paysage » définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, 7 nov. 2013).

16. Élaboration du CU

Ce CU a été élaboré

- ✓ -grâce à de nombreuses concertations et expériences de collaboration menées depuis 2005 avec des institutions de recherche/formation dans le domaine de la santé et des associations de terrain actives en contexte migratoire, telles que
 - Ulysse, service de santé mentale pour les personnes exilées, Bruxelles ;
 - Exil, service de santé mentale pour les personnes exilées victimes de violations des droits de l'homme et de torture, Bruxelles ;
 - SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, Cellule de Coordination Médiation Interculturelle en milieu hospitalier, Bruxelles ;
 - Appartenances, centre d'expertise en matière de santé psychique des personnes migrantes, Lausanne, Suisse ;
 - Osiris, centre de soins spécialisé pour des personnes exilées victimes de torture et de violence politique, Marseille, France ;
 - Comité d'Experts de l'Observatoire de l'intégration et de l'accès aux droits des personnes migrantes d'ISM Interprétariat, Paris, France ;
 - Orspere-Samdarra, observatoire national sur la santé mentale et les vulnérabilités sociales, Pôle Recherche & Pôle Formation, Centre hospitalier Le Vinatier, Lyon, France.
- ✓ grâce à l'expérience de la formation « Introduction à l'interprétation et à la médiation en contexte migratoire, en milieu social & médical » (actuellement 116 heures de cours à horaires décalés), lancée en 2015 par la FTI et considérée comme une préparation facilitant l'apprentissage dans le cadre de ce CU ;
- ✓ la littérature scientifique sur les fondamentaux théoriques et pratiques de la formation des interprètes et des médiateurs en contexte médical.